

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019
DELIBERATION N° 15

L'an deux mil dix-neuf, le douze juillet, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN-DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes BRAU-BOIRIE, MEYZENC (jusqu'à 19h20), MM. ESCAPIL-INCHAUSPE (à partir de 17h51), LAIGUILLON, Mme BENSOUSSAN, M. DAUBISSE, Mme LARRE, MM. MASSONDE, PARRILLA-ETCHART, Mmes ARAGON, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS (jusqu'à 19h00), ARTIAGA, IRIART et Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

Mme JUZAN par Mme DUHART ; Mme LANGLOIS par M. ESMIEU ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY (à partir de 19h20) ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE par Mme DURRUTY (jusqu'à 17h51) ; Mme TAIEB par M. MASSONDE, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; M. BOUTONNET par M. LAIGUILLON ; Mme PICARD-FELICES par M. ETCHETO, Mme CAPDEVIELLE par M. ARTIAGA ; M. PALLAS par M. DUZERT (à partir de 19h00).

Le Maire

Secrétaire :

Mme BENSOUSSAN

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE - Médiathèque - Vente de documents réformés.

Pour la 9^e année, la Médiathèque souhaite organiser deux ventes de documents désherbés de ses fonds, les samedis 7 septembre de 9h à 17h à la médiathèque centre ville, rue des Gouverneurs, et 14 septembre de 9h à 12h30 à la médiathèque Sainte Croix, place des Gascons.

Le fruit de ces ventes est, traditionnellement, reversé à des associations œuvrant dans un domaine touchant l'activité ou les centres d'intérêts portés par la Médiathèque.

Ainsi, pour cette année 2019, il est proposé deux bénéficiaires pour recevoir, pour moitié chacune, la recette de cette vente :

- L'association Haur Eri dont l'action est entièrement tournée vers les enfants hospitalisés dans le service pédiatrie de l'hôpital. Elle organise des animations pour égayer leur quotidien. Cette action s'apparente à celle de la Médiathèque en direction des publics empêchés ;
- L'association Atherbéa qui agit au quotidien auprès des personnes migrantes de passage sur la commune. L'aide concrète – apportée sous forme de vêtements, repas, aide matérielle diverse – permet de rendre une part de leur dignité aux femmes et aux hommes traversant Bayonne dans leur périple. Cette action fait elle aussi écho à la thématique du second trimestre à la Médiathèque.

En 2019, ce sont encore plus de 2 500 documents qui sont destinés à la vente : livres pour tous âges, magazines de l'année écoulée, mais aussi CD audios et quelques partitions de musique. Les livres, CD et partitions seront vendus au prix de 1 € l'unité et les magazines 10 centimes l'un ou 1 € les 12.

Il est demandé au conseil municipal :

- d'approuver l'organisation de ces journées de vente et d'autoriser Monsieur le Maire à prendre toutes les dispositions nécessaires pour leur organisation ;
- d'approuver le principe du versement de la moitié du produit de ces ventes à chacune des deux associations, Haur Eri et Atherbéa ;
- de fixer les tarifs comme indiqué ci-dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne